



Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile

---

5 cour de la Ferme-Saint-Lazare - 75010 Paris • tel : 01 42 47 81 54 • fax : 01 42 47 01 65  
*contact@priartem.com*

Monsieur Jacques GERAULT  
Préfet de la Région Rhône-Alpes  
PREFECTURE  
106 rue Pierre Corneille  
69003 LYON

Paris le 2 Juin 2008

Monsieur,

Nous apprenons que vous avez été saisi par Madame le Maire de Saint-Christophe de Guiers du dossier concernant l'antennes-relais de La Ruchère et nous avons l'honneur de vous demander de nous recevoir dans les plus brefs délais afin de vous transmettre les positions de nos associations sur cette affaire.

En effet, ce dossier a pris, il y a quelques jours un tournant dramatique puisqu'un couple de riverains de ce pylône a décidé d'entamer une grève de la faim. Aujourd'hui, ces personnes en sont à leur dixième jour de grève de la faim et la situation peut, à ce stade, s'aggraver rapidement.

Nos associations inquiètes des risques que ferait courir à ce jeune couple une prolongation de leur action vous demandent d'user de votre autorité pour initier immédiatement un processus de concertation qui permette à tous les acteurs du dossier de se mettre autour d'une table et de tout remettre à plat.

Il est nécessaire, en effet, pour éviter des dommages irréparables, de trouver rapidement des solutions d'apaisement et nos associations sont convaincues, que la transparence, le débat, la concertation sont les seules procédures qui permettent que le développement de la téléphonie mobile se fasse dans le respect de tous.

Vous remerciant d'avance de votre intervention apaisante dans ce dossier et dans l'attente de votre réponse concernant notre demande de rendez-vous, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à notre parfaite considération

Janine Le Calvez – PRIARTEM  
Stephen Kerckhove – AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT